ART. 41 N° II-1200

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º II-1200

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 41

ÉTAT D

« Participations financières de l'État »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

(200		
Programmes	+	-
Opérations en capital intéressant les participations financières de l'État	1 999 999 999	0
Désendettement de l'État et d'établissements publics de l'État	0	1 999 999 999
TOTAUX	1 999 999 999	1 999 999 999
SOLDE	()

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à transférer des crédits de l'action 1 du programme « Désendettement de l'État et d'établissements publics de l'État » vers l'action 1 « Augmentations de capital, dotations en fonds propres, avances d'actionnaire et prêts assimilés » du programme « Opérations en capital

ART. 41 N° II-1200

intéressant les participations financières de l'État ». Le montant de ce transfert s'élève à deux milliards d'euros.

L'État ne détient plus que 24,1 % du capital d'Engie et, du fait du projet de loi PACTE, il pourrait même se désengager totalement de cette entreprise. Or, l'énergie est un secteur stratégique qui doit être géré par la puissance publique. Avec une privatisation totale, les tarifs pourraient augmenter et les investissements dans le renouvelable pourraient diminuer, pour faire augmenter les profits de court terme. Nous observons déjà cette logique au travers des hausses records des prix du gaz qui vont atteindre +5,4 % au 1er novembre, un mois après la hausse de +3 % du 1er octobre, soit une hausse totale de 16,4 % cette année! Pourtant, c'est bien d'une vision étatique de long terme dont le secteur énergétique a besoin! Notons à ce titre que notre programme L'avenir en commun proposait de créer un pôle public énergétique pour contrôler les prix et les investissements.

Nous pensons donc au contraire que l'État devrait réinvestir le secteur de l'énergie, en rachetant des parts d'Engie. C'est ce que nous proposons dans cet amendement.